

La réunion a débuté à 18 h 15, à la salle de Pierre Boucher de l'hôtel WelcomINNS au 1195, rue Ampère, de Boucherville. Les personnes présentes par secteur et représentativité sont les suivantes :

Secteur le Boisé Michel Rochefort	Secteur chemin d'Anjou Max Benchetrit Denis Chrétien Martin Courtemanche Yannick Laflamme (et compagne) Alain Marquis Lisette Marquis Sylvain Milette Hélène Péloquin Claudelle Perreault
Secteur rue de Montbrun Sébastien Paillé	Secteur chemin de Touraine Christiane Richard Guy Boudreault
Autres secteurs de Boucherville Linda De Grandpré	
Organismes Michel Bienvenu (CREM) Marcel Comiré (Covabar)	Sanexen Kevin Randall Jacques Dion Véronique Boucher Laura Hébert
Représentants de la ville de Boucherville Roger Maisonneuve	Animation et prise de notes Marie Beaubien Dominique Blanchard

La présentation PowerPoint utilisée en cours de rencontre se trouve à l'annexe 1.

MOT DE BIENVENUE

Marie Beaubien souhaite la bienvenue aux participants et souligne que c'est la première rencontre de l'année. Elle présente le déroulement de la soirée :

18 h 00	Souper
18 h 15	Avancement des travaux et mesures : décembre 2018 - mai 2019
19 h 45	Signalements et questionnements
19 h 30	Protocole d'entente
19 h 45	Varia et prochaine rencontre
20 h 00	Fin de la rencontre

Elle laisse la parole à M. Jacques Dion. Ce dernier souhaite la bienvenue à tous et mentionne qu'il s'est familiarisé avec l'ensemble des composantes du projet au cours des derniers mois. L'avancement des travaux se déroule bien et veut rester à l'écoute des citoyens. Il présente l'équipe et particulièrement deux nouvelles ressources de Sanexen, Véronique Boucher, chargée de projet, et Laura Hébert, responsable de l'amélioration continue.

La présentation qui suit est sous forme de petites capsules, une période de questions est prévue à la fin de chacune d'elles.

AVANCEMENT DES TRAVAUX : DÉCEMBRE 2018 À MAI 2019 (9 mois d'activité)

Quantité de matériel reçue depuis août 2018

Kevin Randall présente les faits saillants en ce qui touche la réception de matériel reçu depuis août 2018.

- Faible réception de matériaux en janvier 2019
- Quantités supérieures à celles anticipées en mars 2019
- Baisse importante en avril et mai
- Hausse des réceptions prévue à la fin du dégel
- Réception moyenne : 3 000 TM par jour.

Nombre de camions par jour

La moyenne est de 130 camions par jour. Il avait été prévu au début du projet que la cadence se maintiendrait autour de 120 camions par jour.

Type de matériaux reçus

Sanexen a reçu une forte proportion de sols AB (faiblement contaminés), soit 64%. Ces sols sont déposés sur l'ancien dépotoir. Les sols plus petits que A (non contaminés) sont placés à l'entrée du site. Sanexen reçoit toujours peu de matériel grossier (blocs de béton-brique). La construction du REM permet un approvisionnement important en sols plus petits que A.

Non-conformité

Les matériaux sont échantillonnés à la source, avant leur envoi sur le site de CRS. Kevin Randall mentionne que le contrôle qualité effectué sur le site de CRS a permis d'identifier 10 lots non conformes représentant environ 3 298 TM de matériaux. L'ensemble de ces matériaux a été retourné à leur générateur. Sanexen a accepté d'effectuer des contrôles de qualité des matériaux reçus sur le site de CRS plus fréquents qu'anticipés, et ce à la demande du MELCC.

Traçabilité des sols

Un programme de traçabilité des sols contaminés, Traces Québec, est en service au Québec. Cependant, l'utilisation de ce programme se fait présentement sur une base volontaire et ce sont les générateurs des sols qui inscrivent, ou non, leur projet à programme. Le gouvernement a annoncé dernièrement son intention de rendre l'utilisation de ce programme de traçabilité obligatoire pour les sols contaminés.

Le site CRS est présentement inscrit au programme Traces Québec, donc les générateurs qui désirent utiliser ce programme peuvent envoyer leurs sols AB à CRS.

Vue du site

Certains travaux d'arpentage à CRS se font par drone, ce qui nous permet de présenter des images détaillées des travaux réalisés à ce jour à CRS.

En présentation 3D du site, Kevin Randall situe le deux 2 bassins et le dépotoir. Le sommet de la butte est maintenant environ 5 mètres plus haut que la surface initiale de l'ancien dépotoir. Les sols AB sont utilisés sur le dépotoir et les sols plus petits que A à l'entrée du site. Les camions empruntent le batardeau. Une balance a été ajoutée, non pas pour doubler le nombre de camions, mais pour décongestionner la circulation à l'entrée du site et sur le chemin d'Anjou. Le délai à la balance est de 1 à 1,5 minute par camions.

Les endroits d'échantillonnage de l'eau sont présentés. Durant l'hiver, il n'y avait pas d'eau qui s'écoulait en aval du bassin 2, car le niveau d'eau dans les bassins de la carrière étant bas que le niveau de l'exutoire, donc aucun échantillonnage de l'eau n'était possible. Depuis avril, des pompes ont été installées pour pomper l'eau vers le fossé et des rideaux de turbidité ont été installés. Le remblayage avance dans le bassin 2. Ces travaux n'empêchent pas le maintien d'un éventuel lac.

Une demande de modification est présentement en préparation pour modifier l'emplacement du bassin 1 puisque l'endroit prévu pour ce bassin dans le plan de réhabilitation original n'est pas compatible avec les opérations de mise en place des sols <A dans le bassin 2. Les sols mis dans le bassin 2 proviennent du chantier du REM et nous n'anticipons pas recevoir autant de sols <A rapidement en début de projet, ce qui explique la demande de modification de l'emplacement du bassin 1.

Aire de lavage des camions

Dans les prochains jours, une aire de lavage des camions sera installée, conformément au plan de réhabilitation. Le stationnement doit être déplacé vers le chemin d'Anjou. Ces travaux se feront avec des pelles mécaniques et dureront 2 à 3 jours. Le terrain où l'aire de lavage sera installée doit être nivelé parce que les camions passeront dans un bac d'eau. À la sortie de l'aire de lavage, le terrain sera aménagé en pierre pour éviter que les roues des camions se salissent. Une photo du bac est présentée. Les roues seront dans l'eau ce qui diminuera le bruit.

Installation de pompes et d'un rideau de turbidité

Le grand bassin, bassin 3, est à environ 15 mètres de profondeur et le petit bassin, bassin 2, est à environ 4 mètres de profondeur. Il explique qu'un rideau de turbidité pour filtrer les matières en suspension a été installé entre le bassin 2 et les pompes. Ces pompes sont en place pour pomper l'eau vers le fossé. L'eau est échantillonnée fréquemment pour assurer le respect des normes en vigueur.

SUJETS	SUIVIS
Le lac ne devait-il pas être situé dans le bassin 2?	L'emplacement du lac qui serait laissé en place à la fin des travaux n'est pas connu pour l'instant. Cependant, le remblayage du bassin 2 n'empêchera pas l'aménagement d'un lac à la fin de travaux
D'où viennent les eaux des lacs?	Au fur et à mesure que l'eau est pompée, le bassin se recharge par les eaux souterraines (nappe phréatique) et les eaux de pluie. Les bassins sont plus bas que la nappe phréatique autour, ainsi l'eau entre de l'extérieur vers la carrière. Il n'y a pas de réseau de drainage qui amène l'eau de l'extérieur du site vers les bassins.

<p>Les résultats des échantillonnages des bassins ne sont pas sur le site Internet.</p>	<p>Il n'y a pas eu d'échantillonnages en décembre, janvier et février parce qu'il n'y avait pas d'eau à l'exutoire. Les résultats des échantillonnages de mars et avril viennent d'être déposés sur le site Internet. Les contrôles sont faits sur les rejets de l'eau dans les fossés.</p>
<p>Pourquoi le bassin 2 est-il remblayé avant le bassin 3? Le plan initial prévoyait le contraire.</p>	<p>Oui, il y a eu une modification à la planification du travail et au programme prévu initialement en raison de la grande disponibilité de matériaux plus petits que A. Les sols plus petits que A (non contaminés) sont précieux et disponibles grâce aux travaux du REM.</p>
<p>Y aura-t-il d'autres changements?</p>	<p>Fort probablement. Ce genre de modification est fréquent et normal lors de travaux d'envergure. Sanexen doit ajuster les travaux de terrain selon la disponibilité des matériaux et les contraintes liées aux opérations de terrain. Ces modifications sont communiquées au MELCC et seront présentées au comité de vigilance.</p>
<p>L'eau du bassin 3 devait être filtrée vers le bassin 2. Vos pompes sont-elles dans le bassin 3 ?</p>	<p>Non, les pompes sont dans un bassin séparé du bassin 2 par un rideau de turbidité. C'est d'ailleurs l'objet de la demande de modification qui est en discussion avec le MELCC.</p> <p>Au courant de l'année 2019, un bassin de polissage (bassin 1) sera aménagé sur les sols <A importés. L'aménagement de ce bassin à cet endroit ne nuira pas aux opérations de terrain, ce qui n'était pas le cas avec l'emplacement prévu initialement pour le bassin 1.</p>
<p>Qu'est-ce qui circule du dépotoir vers l'aval?</p>	<p>L'eau provenant du dépotoir doit passer à travers le batardeau et le rideau de turbidité avant d'être pompée au fossé. Le batardeau et le rideau servent à bloquer les matières en suspension. Des échantillons sont prélevés fréquemment pour s'assurer que l'eau rejetée au fossé est conforme. Advenant un dépassement, tout rejet au fossé cessera et le MELCC sera avisé.</p>
<p>Est-ce que ces changements viennent d'une plainte envoyée au ministère?</p>	<p>Non, c'est Sanexen qui a approché le MELCC pour faire approuver tous les changements effectués.</p>
<p>C'est le bassin 3 qui devait être remblayé en premier avant de faire quoi que ce soit sur le dépotoir.</p>	<p>Une firme spécialisée en géotechnique suit les travaux sur une base hebdomadaire pour assurer la sécurité des travaux réalisés.</p>

	<p>Ultimement, une membrane sera installée sur la portion dépotoir. Ainsi, les pluies et la neige ne viendront pas en contact avec la portion contaminée, car elle sera confinée.</p> <p>Actuellement, du remblayage a été fait sur une distance d'environ 20 à 25 mètres à partir du mur de béton original.</p>
En raison de la zone contaminée, c'est le bassin 3 qui devait être remblayé en premier.	Le bassin 3 continu à être remblayé aussi rapidement que possible, mais la quantité de matières grossières (béton-brique) n'est pas aussi importante que prévue.
Le remplissage du bassin 2 se fait à cause de la disponibilité des sols plus petits que A. Est-ce que la démolition du pont Champlain pourra fournir du matériel grossier?	On ne s'attend pas à une disponibilité accrue de béton avant 2021.
Il y a tellement de boue sur le chemin, qu'elle est l'utilité de la station de lavage ?	Ne pas en ajouter davantage. Des travaux sur le chemin d'Anjou sont par ailleurs prévus.

Échantillonnage – Eau et biogaz

L'eau des effluents et des bassins est échantillonnée tous les mois à partir de mars 2019.

L'eau des résidences et des puits d'observation sur le site s'effectue au printemps, à l'été et l'automne

L'eau des biogaz s'effectue aussi au printemps, à l'été et à l'automne.

Tests bruits, vibration, poussières

Kevin Randall présente les résultats des mesures prises en 2018 à 4 stations. Les résultats de 2019 sont attendus sous peu et seront déposés sur le site Internet. Il indique que ce sont les stations 1 et 2 qui seront à surveiller en raison de leur proximité du site. Quant aux stations 3 et 4, il n'y a plus de circulation de camions à ces endroits. Une station sera ajoutée au 890 chemin d'Anjou. Peut-être que d'autres stations seront ajoutées au besoin.

Barrière automatisée

M. Randall montre une photo de la barrière. L'installation a été longue, car il fallait installer l'électricité, les connexions Internet et les capteurs pour les camions. Les résidents du chemin d'Anjou vont recevoir des puces. Chaque résident sera rencontré et les explications leur seront données. Cinq puces par résidence ont été prévues, les citoyens qui en veulent plus n'ont qu'à prévenir Sanexen. Un code-barre sera utilisé par les camions. Le clavier à numéro unique sera utilisé par la ville pour les services publics.

Entretien du chemin d'Anjou

La solidité des assises du chemin d'Anjou n'était pas connue même si on savait que le chemin était fragile. Sanexen ne voulait pas investir dès le démarrage des travaux sans savoir comment le chemin se comporterait. Des réparations d'urgence ont été faites tout en maintenant les activités sur le site. Il reste quelques réparations urgentes à compléter à court terme. Sanexen planifiera des réparations à long terme avec la ville et les voisins concernés. Différents scénarios seront présentés. Des travaux ponctuels seront effectués tout au long du projet.

La ville officialisera la signalisation des 4 arrêts placés par Sanexen. La vitesse sera diminuée à 30km/ heure.

SUJETS	SUIVIS
Les puits témoins sont-ils échantillonnés?	Oui, il y a deux puits témoins, ils sont échantillonnés et analysés une fois par année. Il est prévu de le faire cet été.
À quel moment ces décisions concernant les travaux sur le chemin d'Anjou seront-elles prises? Prévoyez-vous un arrêt des activités sur le site pendant les travaux ?	La décision sera prise dans les deux ou trois prochaines semaines.
<p>Pour plus d'efficacité, est-ce que d'autres chemins d'accès sont prévus le temps des réparations?</p> <p>Il est inefficace de faire les réparations pendant que les camions circulent.</p>	<p>Cela fait partie des options. Sanexen souhaite une entente dans les prochaines semaines.</p> <p>La ville indique que, de son côté, elle voulait s'assurer des travaux d'urgence soient effectués. Elle a reçu des recommandations à court, moyen et long terme, à la suite d'un diagnostic. Le tout sera partagé avec les citoyens.</p>
Comment allez-vous agencer les travaux d'aqueduc et les réparations du chemin d'Anjou ?	Sanexen est consciente de ces considérations. Il y a des discussions à ce sujet.
L'an dernier, il a été dit qu'un aqueduc serait installé ?	<p>La ville indique qu'une première section à partir De Montbrun jusqu'au 1000 chemin d'Anjou peut être aménagée au coût de 1 000 000 \$. La ville a adopté une résolution pour faire une demande d'autorisation au MELCC. Il en coûte 500,000\$ pour les 5 premières maisons à partir de De Montbrun et un autre 500 000 \$ entre la 5^e maison et la 6^e maison (1000 chemin d'Anjou). Il en coûterait un autre million pour aller jusqu'au bout du chemin d'Anjou, soit pour desservir les 5 autres résidences vers l'autoroute 30. On parle de l'installation d'une conduite d'aqueduc seulement et non d'une conduite sanitaire également. La ville analyse les coûts/bénéfices entre des tuyaux de 4 pouces et de 6 pouces</p> <p>Une autre résolution a été adoptée pour faire une demande de subvention au programme PRIMEAU du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation toujours dans le cadre de l'installation de la conduite d'aqueduc.</p>
Un tuyau de 6 pouces est préférable dans une optique de développement durable.	Oui, le choix privilégié est l'installation d'un tuyau de 6 pouces. Mais, la ville procède à une analyse des coûts et des risques de

	contamination. On ne sait pas quelles seront les exigences du MELCC.
Pour nous faire accepter les inconvénients des travaux de réhabilitation, on nous promettait un aqueduc sur toute la longueur du chemin d'Anjou. Depuis, la ligne n'a pas cessé de raccourcir.	La partie entre la rue De Montbrun jusqu'au 1000 chemin d'Anjou a été priorisée parce qu'elle est située en aval du site contaminé. Le dossier est traité dans une perspective de gestion des risques.
La limite de vitesse n'est pas un problème, c'est l'état du chemin qui en est un. L'installation des arrêts est parfaite et efficace.	La limite de 30 km/h est justifiée pour les camions. Les signaux d'arrêt seront maintenant réglementés. Donc, il y aura des contraventions pour le non-respect. C'est l'agglomération de Longueuil qui veillera au respect des arrêts et de la limite de vitesse. Cette limite de vitesse est prévue pour la durée des travaux. À la fin des travaux, la vitesse pourrait être revue.
Déjà, la vitesse est à 50km/h, mais les gens roulent à 70 km/h. Il me semble qu'entre 100 km et 30 km, il y a une marge.	La ville ne peut appliquer un règlement que pour une portion du chemin, ça touche tout le rang d'Anjou, de la barrière à De Montbrun. La décision est prise.
On ne règle pas l'état du rang, on baisse la vitesse.	L'état du chemin sera amélioré. Cette limite sera maintenue pour la durée des travaux. On ne peut pas déterminer une vitesse pour des heures précises.

AVANCEMENT DES TRAVAUX MAI À SEPTEMBRE 2019

Le profilage du site sera planifié à court terme en vue de poursuivre le remblayage en fonction des aménagements à venir.

Postes Canada

Une boîte postale sera installée à l'entrée du site de CRS pour desservir les 5 résidences sur le chemin d'accès au site. Cette mesure est temporaire.

Prolongement du mur antibruit

Le mur antibruit sera également prolongé.

SUJETS	SUIVIS
Pour combien de temps la boîte aux lettres sera-t-elle installée? Le facteur nous a dit que c'était temporaire.	Pour la durée des travaux. Peut-être qu'on pourra demander de rétablir le service après la réfection du chemin. Ce n'est pas un prélude à des boîtes postales, car c'est une route rurale qui doit être desservie par Postes Canada.

Il semble y avoir eu des travaux d'arpentage sur le chemin d'Anjou cette semaine, trois piquets ont été plantés.	C'est probablement en lien avec la demande de la ville sur l'état du chemin d'Anjou.
--	--

SIGNALEMENTS (14)

Marie Beaubien depuis le 6 décembre, il a eu 14 signalements et 9 questionnements tels que présentés dans le tableau ci-dessous.

SUJETS	SUIVIS-MESURES
Camionnage : accès par De Montbrun (3 mentions), enfilade de camions (discussions informelles)	Courriels explicatifs, 2 ^e balance, plan d'entretien du chemin d'Anjou
Bruit – vibration – poussière : alarme de recul, machinerie, claquage de bennes, travaux avant 7 h (8 mentions)	Courriels explicatifs, prolongement du mur antibruit, tests bruit – vibration - poussière
Respect de l'impasse : véhicules non autorisés (1 mention)	Explications, barrière automatisée sous peu
Qualité du Chemin d'Anjou : route glissante (1 mention), sécurité, etc. (plusieurs mentions informelles)	Via des conversations directes sur le terrain ou par téléphone
Entreposage temporaire de matériaux (1 mention)	Courriels explicatifs, hauteur et gestion Il y aura d'autres entreposages temporaires, mais ils ne seront pas visibles.

QUESTIONNEMENTS (9)

SUJETS	SUIVIS
2^e balance (1 mention)	Éviter les enfilades d'attentes
Échantillonnages : exutoire pendant l'hiver, résultats octobre , prochains échantillonnages des puits, résultats (5 mentions)	Gel pendant l'hiver : mars reprise, résultats sur Internet, mai 2019 : 1 ^{re} campagne annuelle puits témoins et artésiens
Date prochain comité de vigilance (1 mention)	Courriel

Pile temporaire (1 mention)	Courriel : pelle déplacée
1 demande de rencontre 3 voisins immédiats (nuisances et aqueduc)	Rencontre tenue 14 mai

SUJETS	SUIVIS
Il est difficile de comprendre les résultats des échantillonnages. Il faut faire beaucoup de recherches pour comprendre les résultats et les différences entre les échantillons.	Sanexen trouvera une façon de faciliter la compréhension des résultats transmis.
Nous n'avons pas de comparaison indicative en fonction des résultats. Vous deviez nous transmettre des données à cet effet.	Transmettez-nous les critères pour lesquels vous n'avez pas de comparatifs et nous vous reviendrons.
On a souvent demandé au ministère d'être présent au comité de vigilance.	Le MELCC a été approché pour venir présenter la teneur d'un plan de réhabilitation. Il est ouvert à venir au comité sur invitation et souhaite connaître les éléments spécifiques qui intéressent les citoyens. L'occasion ne s'est pas présentée à ce jour, car les ordres du jour étaient chargés. Indiquez-nous les sujets que vous souhaitez aborder et une rencontre sera organisée dans le cadre d'un comité de vigilance pour les intéressés.

PROTOCOLE D'ENTENTE

Des rencontres ont eu lieu entre Sanexen et la ville de Boucherville et le dossier avance. L'objectif est de déposer le protocole avant l'été au conseil municipal.

La ville précise que tous les sujets sont abordés dans ce protocole, dont plusieurs éléments déjà convenus: la durée des travaux de 5 à 7 ans; la prévision d'environ 50,000 mètres carrés pour un plan d'eau et d'autres aspects concernant ce qui sera livré à la fin du projet. Un plan de profilage sera soumis à la ville. Le site brut sera remis à la ville qui proposera un plan d'aménagement plus global. Les séquences d'échantillonnage et autres critères sont inscrits dans le protocole. Tous ces éléments requerront une modification au plan de réhabilitation approuvé en 2015. Au protocole, s'ajoute un acte de cession du terrain. La ville tente de réduire au maximum les impacts.

SUJETS	SUIVIS
--------	--------

<p>Y a -t-il des discussions sur le plan d'aménagement du site ?</p>	<p>Le protocole n'inclut pas de projet d'aménagement. L'aménagement du site après sa réhabilitation ne regarde pas Sanexen. La ville n'a pas encore travaillé sur un plan d'aménagement.</p>
<p>Il nous est difficile de communiquer avec la ville.</p>	<p>La ville indique de faire des demandes formelles. Il y a déjà eu une réunion avec les citoyens., convoquée par le directeur de la ville. Et également une avec le maire, M. Martel.</p>
<p>Selon les chiffres fournis, déjà les travaux de remblayage seraient complétés à 20 %.</p> <p>Peut-on savoir où on en est sur la durée des travaux?</p>	<p>Le plan de réhabilitation de 2015 prévoit l'importation d'un total d'environ 2,2 millions de mètres cubes, soit 1 million pour aménager la butte et 1,2 million pour le remblayage du lac. Selon les calculs réalisés par Sanexen, le volume de matériaux nécessaire pour aménager la butte, telle que présentée dans le plan de 2015, et pour remblayer le lac serait plutôt de l'ordre de 2,6 millions de mètres cubes.</p> <p>Comme indiqué précédemment, tout dépend de la cadence et de la disponibilité des matériaux sur le marché. Depuis peu, il y a eu des changements réglementaires et des demandes ont été déposées par d'autres carrières pour recevoir des sols AB. Ces carrières ont beaucoup moins de dépenses opérationnelles que CRS, puisqu'elles ne font que remblayer un trou, et non construire une cellule de confinement et un parc. Est-ce que ces éléments auront un impact sur les approvisionnements? Probablement que oui, mais l'impact exact n'est pas connu pour le moment.</p>
<p>Il faut choisir la mesure : des mètres³ ou des tonnes? Est-ce qu'on peut avoir vos données en mètres³?</p>	<p>Le plan de réhabilitation réfère à des mètres cubes (m3) qui représentent le volume et non le poids. Toutefois, les matières sont pesées et facturées au poids sur le site. En divisant les TM par le facteur de 2, il est possible d'obtenir un aperçu « approximatif » du volume (m3) de matières.</p>
<p>Combien de camions ont circulé depuis le début?</p>	<p>Environ 22 à 23,000 camions. Il y a des jours où il y n'a eu que 50 camions et d'autres plus de 300 camions</p>
<p>On oublie le principal, on ne parle pas de la décontamination. Est-ce que les contaminants diminuent?</p>	<p>Le projet vise à encapsuler les déchets. On ne les retire pas, on les laisse en place. Une membrane et des capteurs des biogaz seront installés et le site sera sécurisé et rendu à la ville clé en main.</p>

La contamination va-t-elle se résorber?	Il se peut qu'il y ait diminution des matières organiques avec le temps. Quoi qu'il en soit, les biogaz seront captés et les eaux souterraines monitorées. Rappelons que toute la portion déchets sera encapsulée. Il y a plusieurs techniques de réhabilitation de sites contaminés acceptés par le MELCC dont celle-là.
Quand la ville aménagera le site, y aura-t-il un suivi de la contamination?	Un suivi sera fait de façon périodique par la ville. Avec le temps, les biogaz vont diminuer.

VARIA

Plusieurs possibilités s'offrent aux membres pour les prochaines rencontres : présentation du protocole d'entente, présence du MELCC pour répondre à certaines questions et visite du site. Sanexen souhaite maintenir une communication directe en continu avec les membres du comité.

Le courriel CRS et la ligne 24h/24 vont rester et pour maintenir une communication en continu. En tout temps, les membres peuvent communiquer avec Marie Beaubien pour assurer un suivi coordonné des signalements et des questions.

M. Dion clôt la rencontre en remerciant les membres pour leur présence et leur participation positive et courtoise. Sanexen continue de se préoccuper des nuisances potentielles et souhaite demeurer à l'écoute pour toute la durée du projet.

La rencontre se termine à 20h05

ANNEXE 1



CRS 
RÉHABILITATION
ENVIRONNEMENTALE

— MAÎTRE D'OEUVRE —

SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

**Comité de vigilance
14 mai 2019**



SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

Déroulement de la soirée

- 18 h 00 Souper
- 18 h 15 Avancement des travaux et mesures
Décembre 2018 – Septembre 2019
- 19 h 45 Signalements et questionnements
- 19 h 30 Protocole d'entente
- 19 h 45 Varia et prochaine rencontre
- 20 h 00 Fin de la rencontre

1. Avancement des travaux

Décembre 2018 à mai 2019



CRS 
RÉHABILITATION
ENVIRONNEMENTALE

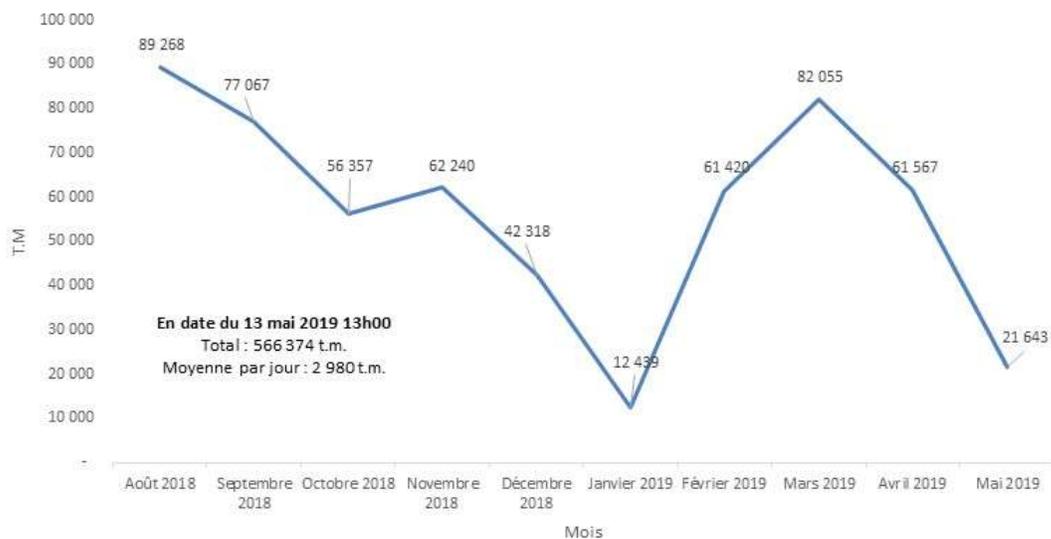
— MAÎTRE D'OEUVRE —

SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

1. Avancement des travaux – déc. 18 à mai 19

SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

Quantité de matériel reçue depuis 1^{er} août 2018

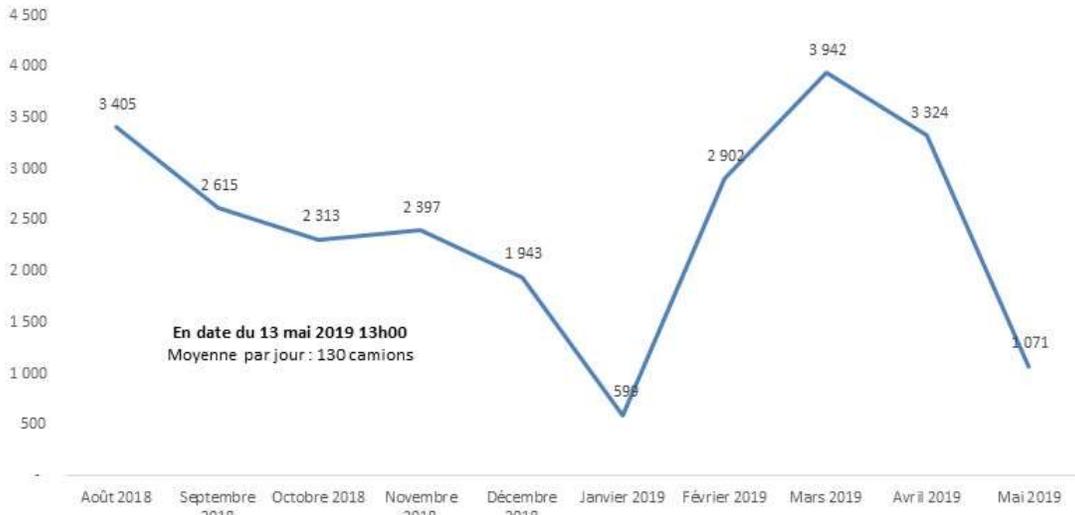


4

1. Avancement des travaux – déc. 18 à mai 19



Nombre de camions par mois depuis 1^{er} août 2018

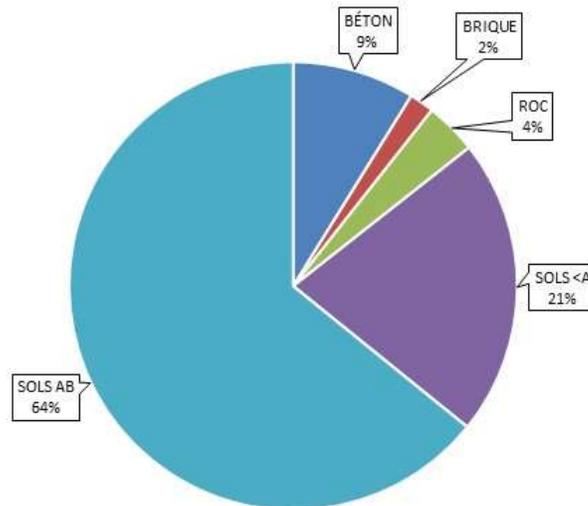


5

1. Avancement des travaux – déc. 18 à mai 19



Type de matériaux reçus depuis 1^{er} août 2018



6

1. Avancement des travaux – déc. 18 à mai 19



Non-conformité

Depuis le début de 2019:

10 non-conformités;

3 298 t.m. de matériaux qui ont été sorties du site;

121 camions.

7

1. Avancement des travaux – déc. 18 à mai 19



<https://cloud.pix4d.com/>

8

1. Avancement des travaux – déc. 18 à mai 19

SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

Installation de
pompes et de
rideaux de
turbidité



9

1. Avancement des travaux – déc. 18 à mai 19

SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

Aire de lavage des camions



1. Avancement des travaux – déc. 18 à mai 19



Échantillonnages

Eau de l'effluent et des bassin : Tous les mois à partir de mars 2019

Eau des résidences et des puits d'observation sur le site : printemps, été et automne

Eau des biogaz : printemps, été et automne

11

1. Avancement des travaux – déc. 18 à mai 19



Mesures pour le bruit, vibration et poussière

Mesures 2018 – Bruit de fond

		Station 1	Station 2	Station 3	Station 4
Niveaux sonores	LAeq,24h (dBA)	51.1	52.3	58.9	63.8

Mesures 2019 en attente



1. Avancement des travaux – déc. 18 à mai 19



Barrière automatisée

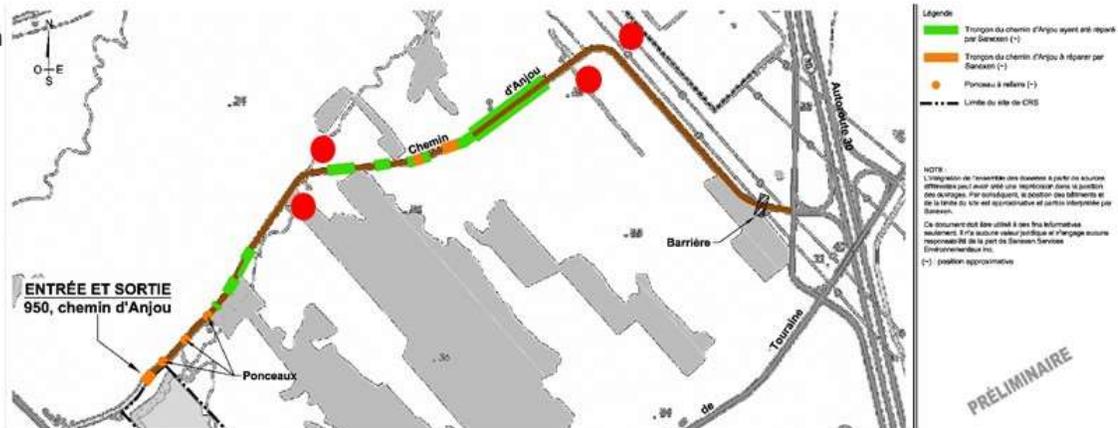


13

1. Avancement des travaux – déc. 18 à mai 19



Entretien du chemin d'Anjou



14

2. Avancement des travaux

Mai à septembre 2019



CRS 
RÉHABILITATION
ENVIRONNEMENTALE

— MAÎTRE D'OEUVRE —

SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

2. Avancement des travaux – mai 2019 à sept. 2019

SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

Postes Canada



16

2. Avancement des travaux – mai 2019 à sept. 2019

SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

Prolongement du mur antibruit



17

3. Signalements et questionnements



CRS 
RÉHABILITATION
ENVIRONNEMENTALE
— MAÎTRE D'OEUVRE —
SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

3. Signalements (14)

SUJETS	SUIVIS-MESURES
Camionnage : accès par De Montbrun (3 mentions), enfilade de camions (discussions informelles)	Courriels explicatifs, 2 ^e balance, plan d'entretien du chemin d'Anjou
Bruit – vibration – poussière : alarmes de recul, machinerie, claquage de bennes, travaux avant 7 h (8 mentions)	Courriels explicatifs, prolongement du mur antibruit, tests bruit – vibration - poussière
Respect de l'impasse : véhicules non autorisés (1 mention)	Explications, barrière automatisée sous peu
Qualité du Chemin d'Anjou : route glissante (1 mention), sécurité, etc. (plusieurs mentions informelles)	Via des conversations directes sur le terrain ou par téléphone
Entreposage temporaire de matériaux (1 mention)	Courriels explicatifs, hauteur et gestion

3. Questionnements (9)

SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

SUJETS	SUIVIS
2^e balance (1 mention)	Éviter les enfilades d'attentes
Échantillonnages : exutoire pendant l'hiver, résultats octobre , prochains échantillonnages des puits, résultats (5 mentions)	Gel pendant l'hiver : mars reprise, résultats sur Internet, mai 2019 : 1 ^{ère} campagne annuelle puits témoins et artésiens
Date prochain comité de vigilance (1 mention)	Courriel
Pile temporaire (1 mention)	Courriel : pelle déplacée
1 demande de rencontre 3 voisins immédiats (nuisances et aqueduc)	Rencontre tenue 14 mai

20

4. PROTOCOLE D'ENTENTE



CRS 
RÉHABILITATION
ENVIRONNEMENTALE

— MAÎTRE D'OEUVRE —

SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

5. Protocole d'entente

SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

Protocole d'entente

- Aqueduc et signature



SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

VARIA

PROCHAINE RENCONTRE : été 2019 (visite à évaluer)